

Titre du programme

« **Apprendre ou reprendre la conduite automobile,
Quel parcours pour les personnes cérébrolésées ?** »

Nom de l'organisme

Réseau TC-AVC Hauts-de-France (Réseau de la cérébrolésion).

Numéro de déclaration d'activité de formation DPC

31 59 08 111 59

Publics concernés

Catégories

- Médecins : médecine générale, médecine du travail, gériatrie, médecine physique et de réadaptation, neurologie.
- Paramédicaux : ergothérapeute.
- Mais aussi tout professionnel impliqué ou souhaitant s'impliquer dans la prise en charge du handicap de la personne cérébrolésée (psychologue, éducateur, moniteur auto-école, assistant de service social ...).

Modes d'exercice

- Professionnel salarié des structures sanitaires, médico-sociales et pour personnes handicapées âgées, qui souhaite l'acquisition de connaissances générales sur la conduite automobile chez la personne cérébrolésée, afin d'améliorer sa propre pratique professionnelle : salarié CDS ou autre salarié (y compris hospitalier).
- Professionnel du secteur libéral.

Type de programme

Mixte

Méthodes

Pédagogique ou cognitive

En groupe : formation présentielle (formation interactive).

Analyse des pratiques

Indicateurs : suivi d'indicateurs.

En pratique, les enseignements se font en présence de tous les participants, dont les objectifs professionnels sont interrogés préalablement. La formation est évaluée par des questionnaires, avant et après chaque session (connaissances) et en début et fin de cycle (pratiques professionnelles).

Date / Durée : [Le Vendredi 21 juin 2024](#) (7h)

Lieu

Institut Gernez Rieux, Centre Hospitalier Universitaire de Lille

Résumé

Les objectifs sont de :

- connaître la réglementation et la législation en matière de conduite et de permis,
- savoir orienter les bénéficiaires cérébrolésés au fil du parcours de reprise ou d'apprentissage de la conduite
- savoir identifier les déficiences physiques, cognitives et comportementales, ayant des répercussions sur la conduite automobile
- connaître les principales normes médicales en matière de conduite automobile
- connaître les principes de l'évaluation des aptitudes à la reprise ou à l'apprentissage de la conduite automobile
- connaître et prendre en compte les alternatives à la conduite automobile

La formation présentielle est faite par des professionnels de la lésion cérébrale (présentations et questions/réponses aux problèmes). Les évaluations portent sur les connaissances, le transfert des acquis, la mise en application des connaissances et/ou la mise en pratique des outils.

Pré-requis

Être un professionnel de terrain, impliqué ou souhaitant s'impliquer dans la problématique du handicap

Concepteur du programme

Groupe mobilité du Réseau TC-AVC

Nombre de participants maximum par session

Trente personnes

Méthodes pédagogiques et dispositif d'évaluation

A partir de l'inscription au programme, chaque participant reçoit un code d'accès au Site Internet du réseau lui permettant de consulter des supports pédagogiques avant la session.

L'enseignement est délivré dans des cours interactifs. Les participants sont interrogés sur leurs attentes spécifiques. Puis l'enseignant présente les connaissances de base sur le thème. Puis se fait une discussion collégiale reprenant chaque grand point, pour répondre aux questions et attentes des participants. Au terme de la session, le fichier power-point de l'enseignement est mis à la disposition des participants sur un espace protégé de notre Site Internet.

L'évaluation des personnes formées se fait de deux façons :

- Questionnaire des connaissances (QCM) sur les thèmes traités avant et après la session. Une question par thème. Réponses en choix multiple (4 possibilités). Une ou plusieurs réponses possibles.

- Questionnaire dédié à l'évolution des pratiques professionnelles, présenté à chaque personne formée un mois avant et après la session.

Une attestation de formation est donnée aux personnes ayant rempli ces deux conditions.

Un questionnaire de satisfaction est également présenté à la fin de la formation.

Prix de vente du programme : 170 euros (repas inclus).

Inscriptions : Sur le site Internet du Réseau

Renseignements : Florence Focquenoy, Réseau TC AVC Hauts-de-France,
formation@reseautcavc-hdf.org Tel. : 03 20 44 58 12.

Intervenants

Médecin, psychologues-neuropsychologues, neuropsychologue-orthophoniste, ergothérapeutes et enseignant de conduite spécialisés dans la prise en charge du handicap.

Descriptif prévisionnel de la formation

Un mois avant la session : Questionnaire dédié à l'analyse des pratiques professionnelles avant la formation du participant en lien avec l'accompagnement des personnes cérébrolésées dans leur projet d'apprentissage/de reprise de la conduite automobile, à remplir par chaque participant

Modérateurs :

Yves Martin, Neuropsychologue-Orthophoniste, Centre l'Espoir, Hellemmes - *matin*
Dr Walter Daveluy, Médecin MPR, CHU Lille – *après-midi*

8h30

Café d'accueil

- a) **Réalisation d'un QCM d'évaluation des connaissances**

9h00

Partie I : Législation et modalités pratiques

- a) Les déterminants de la conduite automobile (*Y. Martin*) 15' + 5' échanges
- b) La législation encadrant l'apprentissage et la reprise de la conduite automobile, comment informer les patients/les usagers dans leur projet de reprise de la conduite automobile ? (*C. Sauvignon*) 25' + 5' échanges
- c) Quelles démarches pratiques effectuer, les parcours-types (*W. Daveluy & M. Capilliez*) 20' + 5' échanges
- d) Financements (*A. Goube*) 10' + 5' échanges

10h30 pause 20min

Partie II : Evaluations des aptitudes à la conduite automobile

- a) 10h 50 L'évaluation médicale (*W. Daveluy*)
 - a. La cérébrolésion et ses spécificités
 - b. Principales déficiences et répercussions sur la CA

- b) 11h 20 L'évaluation cognitive (*C. Sauvignon et / ou Y. Martin*)
 - a. Le bilan
 - b. Les principaux troubles et leurs répercussions sur la conduite

- c) 11h 50 Les évaluations sur route et simulateur (*A. Goube et A. Duhamel*)
 - a. Les protocoles d'évaluation sur route
 - b. Les tests sur simulateur

Les parties I et II s'appuient sur :

- *La réglementation concernant les affections médicales permis de conduire, en particulier les arrêtés fixant la liste des affections médicales incompatibles avec l'obtention ou le maintien du permis de conduire (mars 2022).*
- *« La reprise de la conduite automobile après une lésion cérébrale acquise non évolutive. Recommandations pour la pratique clinique » Janvier 2016 de l'association COMETE et des sociétés SOFMER, FEDMER, IFFSTTAR, (labélisées par l'HAS)*

12h30

Repas

13h30

Trajets 15 min A/R pour simulateur. Séparation des participants en 2 groupes

- a) **Présentation de véhicule adapté et aménagements par l'auto-école CAPILLIEZ.**
? 25'
- b) **Présentation simulateur (A. Duhamel) 25'**

15h00

Partie III : Etudes de trois cas pratiques de parcours pour analyse de l'application pratique des acquis théoriques de la matinée (A. Goube et/ou C. Sauvignon, A. Saintvenant & M. Capilliez, F. Legrand)

Les études de cas permettent de mettre en pratique les aspects théoriques développés le matin sur trois parcours de personnes cérébrolésées et d'envisager les réponses apportées en termes d'information au patient, évaluations à proposer et accompagnement global, orientation du patient dans le parcours de soin.

Echanges avec les participants pour faire le lien des liens avec d'autres cas déjà rencontrés dans leur pratique.

16h30

Partie IV : Les alternatives à la conduite automobile et conclusion

- a) Quelles alternatives en pratique en cas d'inaptitude (Y. Martin & F. Legrand) et échanges avec les participants 25' ?
- b) Fermeture de la journée (W. Daveluy)

Liste des intervenants

Walter Daveluy, *Médecin MPR*, CHU de Lille, FAM La Vie Devant Soi de Lomme, SAMSAH APF de Villeneuve d'Ascq

Amélie Goube, *Ergothérapeute*, Service AUPRES TC de La Bassée

Amélie Duhamel, *Ergothérapeute*, CHU de Lille

Frédéric Legrand, *Ergothérapeute*, ADAPT Cambrai

Yves Martin, *Neuropsychologue-Orthophoniste*, Centre l'Espoir, Hellemmes

Cyrielle Sauvignon, *Psychologue spécialisée en neuropsychologie*, CH St Amand

Matthieu CAPILLIEZ, Enseignant conduite

Fin de la formation

Trois mois après la session : Questionnaire dédié à l'évolution des pratiques professionnelles, A remplir par chaque participant. Il s'agit ici d'évaluer si le programme de formation a entraîné des modifications cognitives, comportementales voire structurelles dans l'accompagnement des professionnels auprès des personnes cérébrolésées dans leur projet d'apprentissage et/ou de reprise de la conduite automobile.